



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
Commune de
SAINT SATURNIN LES AVIGNON

*Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Municipal
République Française*

*Séance du 22 mai 2023
à 18 heures 30*

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Présents et représentés
27	17	25

Date de la convocation

16/05/2023

Date d'affichage

05/06/2023

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses séances sous la présidence de Serge MALEN, Maire de Saint-Saturnin-lès-Avignon,

Présents : MALEN Serge - BONNEFOUX Chantal - FISCHER Lionel - SALUZZO Joëlle - CACELLI Alex - LOUIS-VASSAL Patrick - CRAPONNE Jean-Louis - GARREL Régine - TRICHARD Frédéric - MORETTI Karine - GUINTRAND Tamara - BOLIMON Lionel - COUSTON Rémy - ADAM Carole - DUCLERCQ Jean-Pierre - PENALVA Sylvain - PLAZA PUTTI Mireille.

Procurations :

Mme COSTE Josiane a donné procuration à Mme SALUZZO Joëlle.
Mme RANC Sylvie a donné procuration à M. CACELLI Alex.
Mme CUP Christine a donné procuration à Mme BONNEFOUX Chantal.
M. ORLANDI Pascal a donné procuration à Mme MORETTI Karine
M. DEL NISTA Xavier a donné procuration à M. FISCHER Lionel.
Mme RABERT Guylaine a donné procuration à M. LOUIS-VASSAL Patrick
M. FILIERE Thierry a donné procuration à M. MALEN Serge
Mme PILLOT-CAILLIATTE Marion a donné procuration à M. COUSTON Rémy

Absents excusés : ANDRÉ Claude – BOUIX Sandra.

Secrétaire de séance : M. LOUIS-VASSAL Patrick

Nature de l'acte : 7.1.3 Tarifs des services publics
DELIBERATION N° 2023-05-30

OBJET : DROITS DE PLACE – TARIFICATION POUR LES FORAINS

RAPPORTEUR : Madame Joëlle SALUZZO, adjointe déléguée aux festivités et au commerce

VU la décision n°2011-07-13 du 1^{er} juillet 2011 fixant les tarifs des droits de place pour les forains.

CONSIDERANT la nécessité d'actualiser la tarification des droits de place pour les forains,

APRES consultation du syndicat national des industriels forains,

AYANT OUI l'exposé de son rapporteur,

APRES AVIS de la commission des affaires générales réunie le 15 mai 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

RAPPORTE la décision n°2011-07-13 du 1^{er} juillet 2011.

FIXE les tarifs suivants pour les droits de place concernant les forains à compter du 1^{er} juin 2023 :

Activité	Montant
pêche aux canards	100 €
labyrinthe	100 €
tir	100 €
jeux automatiques	100 €
trempline	130 €
confiserie	180 €
manèges enfant	180 €
grande confiserie (> 50 m²)	200 €
autoscooter	350 €
grands manèges	400 €
loterie	665 €

RÉSULTAT DU VOTE

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION
25	/	/

Le Maire,
Serge MALEN



Le secrétaire de séance
Patrick LOUIS-VASSAL

certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en Préfecture le 05/06/2023 de la publication le 05/06/2023 informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.